

CONSEIL MUNICIPAL
Procès-Verbal de carence de la séance
du vendredi 06 octobre 2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en application du code général des collectivités territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy SAUVAGE DE BRANTES, le vendredi 06 octobre 2017 à 20 heures 30, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1er septembre 2017

Décisions du Maire

Déclaration d'intention d'aliéner

Autorisation d'occupation des sols

Proposition de délibérations

Equipements communaux : tarifs à partir de 2018

Cimetières : tarifs à partir de 2018

Servitude de passage en terrain privé pour canalisation d'eau pluviale

Infos et points divers

Tableau des projets communaux

Micro-crèche

Commission voirie : travaux espace végétalisé salle des fêtes

Demandes de subvention

Demande de la mairie de Saint-Martin-des-Bois :

Implantation des panneaux limitation de vitesse à 50 km au lieudit la Sournas

Voiries communales :

Implantation de panneau interdit au + 3.5t place de la mairie

Elections sénatoriales :

Les élus : Serge Babary, Pierre Louault, Isabelle Raimond-Pavero

Bar salle des fêtes

Les dates à retenir

Date des conseils municipaux :

- le vendredi 20 octobre à 20 h 30

- le vendredi 24 novembre à 20 h 00

- le vendredi 15 décembre à 20 h 00

Commission finances

Une date sera prise ultérieurement

Election des Conseillers municipaux enfants

le lundi 9 octobre à 9 h 30

Commission communale d'action sociale

le lundi 9 octobre à 18 h

Rue des Déportés : réunion de lancement des travaux

le mardi 10 octobre à 14 h

Réunion de préparation Entrée scolaire 2018-2019 avec Monthodon

le jeudi 19 octobre à 9 h

Commission bâtiment (travaux aménagement de la mairie)

le lundi 30 octobre à 17 h

Halloween

le mardi 31 octobre à

Rue du 8 mai 1945 : réunion publique avec les habitants et partenaires

Date à prendre semaine 45 (6 au 10 novembre)
Films D'HIER ET GENS D'ICI
le vendredi 10 novembre à 20 h 30
Cérémonie du 11 novembre
heure à confirmer par la Fanfare républicaine
Décorons Les Hermites
Date à décider avec la CCAS
La Roue Tourangelle
le dimanche 1er avril 2018

Convocation

CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 06 octobre 2017 à 20 heures 30 en mairie

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1er septembre 2017

Décisions du Maire

Déclaration d'intention d'aliéner

Autorisation d'occupation des sols

Proposition de délibérations

Equipements communaux : tarifs à partir de 2018

Cimetières : tarifs à partir de 2018

Servitude de passage en terrain privé pour canalisation d'eau pluviale

Infos et points divers

Tableau des projets communaux

Micro-crèche

Commission voirie : travaux espace végétalisé salle des fêtes

Demandes de subvention

Demande de la mairie de Saint-Martin-des-Bois :

Implantation des panneaux limitation de vitesse à 50 km au lieudit la Sournas

Voiries communales :

Implantation de panneau interdit au + 3.5t place de la mairie

Elections sénatoriales :

Les élus : Serge Babary, Pierre Louault, Isabelle Raimond-Pavero

Bar salle des fêtes

Les dates à retenir

Date des conseils municipaux :

- le vendredi 20 octobre à 20 h 30
- le vendredi 24 novembre à 20 h 00
- le vendredi 15 décembre à 20 h 00

Commission finances

Une date sera prise ultérieurement

Election des Conseillers municipaux enfants

le lundi 9 octobre à 9 h 30

Commission communale d'action sociale

le lundi 9 octobre à 18 h

Rue des Déportés : réunion de lancement des travaux

le mardi 10 octobre à 14 h

Réunion de préparation Entrée scolaire 2018-2019 avec Monthodon

le jeudi 19 octobre à 9 h

Commission bâtiment (travaux aménagement de la mairie)

le lundi 30 octobre à 17 h

Halloween

le mardi 31 octobre à

Rue du 8 mai 1945 : réunion publique avec les habitants et partenaires

Date à prendre semaine 45 (6 au 10 novembre)

Films D'HIER ET GENS D'ICI

le vendredi 10 novembre à 20 h 30

Cérémonie du 11 novembre

heure à confirmer par la Fanfare républicaine

Décorons Les Hermites

Date à décider avec la CCAS

La convocation a été affichée en date du lundi 2 octobre sur le panneau d'affichage administratif de la mairie.

Présents : Monsieur Guy SAUVAGE DE BRANTES, Monsieur Alain DROUET, Madame Emmanuelle CREPIN, Monsieur Alain HEGESIPPE, Madame Céline BELLOY, Monsieur Jean-François LECLERC ;
Absents représentés : Monsieur Christophe Riant représenté par Madame Céline BELLOY, Monsieur Franck SALGÉ représenté par Monsieur Alain DROUET ;
Absents : Madame Sophie SOETAERT, Madame Emmanuelle BOURREAU, Monsieur Jean-Louis BROSSAUD, Monsieur Jean-Jacques BESNIER ;
Absents excusés : Madame Aline GAUDRILLET, Monsieur Arnaud LOAEC, Monsieur Pascal NAUDIN.

Conformément à l'article L 2121-7 du CGCT précisant que, le Conseil Municipal ne peut délibérer valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

Vu l'absence de quorum constaté après avoir procédé à l'appel des membres à 20 h 30, la séance du Conseil Municipal du 06 octobre 2017 n'a pu se tenir, soit :

6 membres présents sur les 15 en exercice.

Par conséquent, en conformité avec les dispositions du CGCT, le Conseil Municipal sera à nouveau convoqué pour le vendredi 20 octobre 2017.

A cette occasion, il délibèrera valablement sans condition de quorum.

La séance est levée à 21 h 30.